

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE CUERS
SEANCE DU 22 JUILLET 2020**

CONSEILLERS
MUNICIPAUX 33
MEMBRES EN
EXERCICE 33
PRESENTS OU
REPRESENTES 33

L'an deux mille vingt le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. MOUTTET Bernard**, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. MOUTTET Bernard, M. CABRI Gérard, Mme MARTEDDU Marie-Noëlle, M. DAUMAS Robert, Mme LEROY Bénédicte, M. COTTET-MOINE Patrick, Mme EPHESTION Angélique, M. LANDA Jean-Claude, Mme MOUTTET Léa, M. RICHARD Gérard, Mme QUENET Arlette, Mme GUFFOND Dominique, M. ALBERIGO Jean-Claude, M. DUMET Dany, Mme BLATCHE-GRAFFIN Martina (départ à 19h05 donne procuration à M. KAUPP Philipe), M. MICHEL Robert, Mme GAUTIER Denise, M. KAUPP Philippe, Mme LUCIANI Valérie, M. DELVALEE Stéphane, M. DEON Ludovic, Mme SINTES Magali, Mme PAPPÀ Elodie, M. LUPI Robert, Mme GUIEN Tatiane, Mme FERARD Thérèse, M. PAPAIZIAN Raphaël, Mme GAGLIARDI Carine, M. MALFATTO Eric, Mme LEGOND Chloé, M. CHABLE Pierre-Laurent, M. BAZILE Benoît,

ETAIT REPRESENTEE :

A donné pouvoir conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme AMBROGIO Séverine procuration à M. CHABLE Pierre-Laurent.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme LUCIANI Valérie a été désignée comme secrétaire de séance **PAR 33 VOIX POUR** (M. MOUTTET, M. CABRI, Mme MARTEDDU, M. DAUMAS, Mme LEROY, M. COTTET-MOINE, Mme EPHESTION, M. LANDA, Mme MOUTTET, M. RICHARD, Mme QUENET, Mme GUFFOND, M. ALBERIGO, M. DUMET, Mme BLATCHE-GRAFFIN, M. MICHEL, Mme GAUTIER, M. KAUPP, Mme LUCIANI, M. DELVALEE, M. DEON, Mme SINTES, Mme PAPPÀ, M. LUPI, Mme GUIEN, Mme FERARD, M. PAPAIZIAN, Mme GAGLIARDI, M. MALFATTO, Mme AMBROGIO, Mme LEGOND, M. CHABLE, M. BAZILE).

OBJET : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DU BUDGET DU SERVICE DE L'EAU.

M. DAUMAS - RAPPORTEUR, expose à l'assemblée que le **SERVICE DE L'EAU** peut reprendre les résultats avant l'arrêt des comptes (articles R.2221-48-1 et R.2221-90-1 du C.G.C.T). Cette reprise est possible, sur la base d'estimations, à condition toutefois qu'elles interviennent après la journée complémentaire et avant la date limite du vote du budget (article L.2311-5).

Si le Compte Administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante procède à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice. La délibération d'affectation du résultat doit intervenir après le vote du Compte Administratif.

La reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable.

M. DAUMAS précise que l'état des restes à réaliser 2019 en dépenses d'investissement est de 109 590,55 € et à néant en recettes d'investissement, soit un solde de - 109 590,55 €.

**ENTENDU L'EXPOSE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

PAR 24 VOIX POUR (M. MOUTTET, M. CABRI, Mme MARTEDDU, M. DAUMAS, Mme LEROY, M. COTTET-MOINE, Mme EPHESTION, M. LANDA, Mme MOUTTET, M. RICHARD, Mme QUENET, Mme GUFFOND, M. ALBERIGO, M. DUMET, Mme BLATCHE-GRAFFIN, M. MICHEL, Mme GAUTIER, M. KAUPP, Mme LUCIANI, M. DELVALEE, M. DEON, Mme SINTES, Mme PAPPA, M. BAZILE) **ET 9 ABSTENTIONS** (M. LUPI, Mme GUIEN, Mme FERARD, M. PAPAIZIAN, Mme GAGLIARDI, M. MALFATTO, Mme AMBROGIO, Mme LEGOND, M. CHABLE),

DECIDE la reprise anticipée des résultats 2019 du budget du Service de l'Eau selon l'état ci-joint.

AINSI DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire du présent acte
reçu par le représentant de
l'Etat le 30/07/20 et
publié ou notifié le 30/07/20



Le Maire



Le Maire,

Bernard MOUTTET

Reprise anticipée des résultats 2019

Résultat de fonctionnement N	
A. Résultat de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) =recettes - dépenses de fonctionnement	+ 192 090,43 €
B. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif N (si déficit, faire précéder du signe moins) ou R 002 du compte administratif N (si excédent)	843 428,47 €
C. Résultats à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	1 035 518,90 €
Investissement	
D. Solde d'exécution de la section cumulé d'investissement (R-D+001 exercice N) Solde d'exécution cumulé d'investissement N (précédé de + ou -) Est affecté au D 001 sur N + 1 (si négatif) Est affecté au R 001 sur N + 1 (si positif)	- 49 591,65 €
E. Solde des restes à réaliser d'Investissement N (R-D)	- 109 590,55 €
F. Besoin de financement	= D + E
Besoin de financement (si dépenses > recettes) Excédent de financement (si recettes > dépenses)	159 182,20 €
AFFECTATION (de C)	= G + H
G = Affectation en réserves au 1068 (sur N+1) G= au minimum couverture du besoin de financement F	159 182,20 €
H =Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	876 336,70 €
DEFICIT REPORTE D 002 (sur N+1) (en ce cas, il n'y a pas d'affectation)	

Mme la Trésorière

Régine BAGGIO

Centre des Finances Publiques
de CUERS
51 rue de la compétition
ZAC des Bousquets - CS 70038
83390 CUERS CEDEX

M. le Maire

Bernard MOUTTET

RESTE A REALISER AU 31/12/2019

Budget EAU

DEPENSES

Exercice 2019

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Opération	Gestionaire	Service	Antenne	Dep/Rec	Libellé	Etape	Montant
2019	2031			BE	EAU	EAU	D	18AE67 SUIVI MENSUEL DES DEBITS DU GAPEAU	RAR	270.00
2019	2031			BE	EAU	EAU	D	19AE66 - SUIVI MENSUEL DEBITS RUISSEAU DU TR	RAR	1 455.00
2019	2315			BE	EAU	EAU	D	MAPA 2019/06 - TRAVAUX VRD QUARTIER SAINT MA	RAR	14 514.00
2019	2315			BE	EAU	EAU	D	MAPA 2019/07B-HELIPORTAGE RESERVES INCENDIE	RAR	29 008.80
2019	2031			BE	EAU	EAU	D	19AE066 MISSION SPS CREATION DE RESERVES INC	RAR	895.28
2019	2315			BE	EAU	EAU	D	19AE143 FOURNITURE ET LIVRASON DE RESERVES I	RAR	25 153.20
2019	2315			BE	EAU	EAU	D	MCH 2019/12 - VRD POUR RESERVES INCENDIE HAM	RAR	25 140.00
2019	2315			BE	EAU	EAU	D	MCH 2019-06 TVX VRD ST MARTIN	RAR	4 620.00
2019	2315			BE	EAU	EAU	D	MCH 2019-04 - REVISION PRIX LOT 1	RAR	1 208.27
2019	2157			BE	EAU	EAU	D	Remplacement poteau incendie saphir par bouc	RAR	2 677.80
2019	2157			BE	EAU	EAU	D	REPLACEMENT DU POTEAU INCENDIE 84	RAR	2 468.90
2019	2157			BE	EAU	EAU	D	REPLACEMENT POTEAUINCENDIE PI 76	RAR	2 178.30
									TOTAL	109 590.55

LE COMPTABLE PUBLIQUE

Régine BAGGIO

Centre des Finances Publiques
de CUERS
51 rue de la compétition
ZAC des Bousquets - CS 70038
83390 CUERS CEDEX

LE MAIRE

Gilbert PERUGINI



RESTE A REALISER au 31/12/2019

Budget : EAU - RECETTES

Exercice : 2019

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
TOTAL						NEANT

LE COMPTABLE PUBLIQUE


Régine BAGGIO

Centre des Finances Publiques
de CUERS
51 rue de la compétition
ZAC des Bousquets - CS 70038
83390 CUERS CEDEX

LE MAIRE

Gilbert PERUGINI



